

Profitez de l'offre de remboursement en suivant le guide.

1. Achetez les produits éligibles à la promotion du 1^{er} août au 24 septembre 2023.

Retrouvez la liste des produits éligibles et des modalités de remboursement à l'intérieur du dépliant, en magasin ou sur le site hp.com/fr/promo. L'achat des produits éligibles doit être simultané et effectué en France métropolitaine ou à Monaco. Hors DOM TOM. Offre non-valable pour un achat sur une market place.

2. Rassemblez et scannez ou photographiez les pièces suivantes :

- Le ticket de caisse ou la facture, daté entre le 1^{er} août au 24 septembre 2023, en entourant le libellé des produit achetés, ainsi que la date d'achat justifiant de l'achat de produits éligibles à l'offre.
- Les codes-barres originaux des produits que vous aurez préalablement découpés de leur emballage. Les codes-barres sont composés de 12 chiffres et commencent par 1 ou 3. Les informations des pièces justificatives doivent être parfaitement lisibles.



3. Rendez-vous sur le site hp.com/fr/promo

Allez ensuite sur la page dédiée à la promotion au plus tard le 4 octobre 2023. Saisissez en ligne le détail de vos achats, vos coordonnées et votre IBAN/BIC (figurant sur votre RIB, et provenant d'une banque domiciliée en France ou à Monaco). Téléchargez les fichiers de vos pièces justificatives, et validez votre participation. Conservez bien votre code de participation, il vous permettra de suivre l'avancée de votre dossier. HP se réserve le droit de prolonger l'offre de remboursement sous certaines conditions. Veuillez consulter le site hp.com/fr/promo pour plus d'informations.

4. Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire

Remboursement des produits : vous recevrez votre remboursement par virement bancaire sous 6 à 8 semaines à réception de votre dossier conforme. Un email de confirmation vous sera envoyé, pensez à vérifier vos spams.

Offre non-valable pour un achat sur une market place. Afin de connaître le processeur de votre ordinateur, rendez-vous dans les paramètres de votre appareil, puis recherchez «Informations processeur». Offre valable du 1^{er} août au 24 septembre 2023 : auprès des enseignes et sites internet participants à l'offre membres du réseau agréé de HP France SAS, dans la limite des stocks disponibles. L'achat des produits éligibles doit être simultané et effectué en France métropolitaine ou à Monaco. Hors DOM TOM. Offre non cumulable avec d'autres opérations en cours sur les produits porteurs de l'offre. Offre non valable pour les produits d'occasion.

Limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse et/ou même IBAN-BIC). Les frais d'affranchissement et de participation ne seront pas remboursés. Des frais bancaires à la charge du participant pourraient être prélevés par la banque domiciliant le compte du participant. Toute demande illisible, incomplète, erronée, manifestement frauduleuse, ne respectant pas les délais d'inscription internet et d'envoi postal ou les modalités énoncées ci-dessus sera considérée comme non conforme et non remboursée. La société HP ne saurait être tenue responsable de la non réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté. Pour toute information concernant cette opération, vous pouvez écrire à l'adresse postale suivante : Tessi France - opération HP 8846 - 15 bis avenue du Centre 78280 Guyancourt.

FINALITÉS - Les données collectées sont les suivantes : Civilité, Nom, Prénom, Adresse, Email, IBAN/BIC, ainsi que vos informations d'achat. Le traitement de ces données est nécessaire et limité à la gestion de votre participation à l'opération à savoir l'expédition de vos gains éventuels et la prise en compte et le traitement de vos questions (demandes d'information/réclamation...). La collecte de votre numéro de téléphone nous permet de vous joindre afin de répondre à vos questions. Vos données personnelles ne font pas l'objet d'une prise de décision automatisée ou d'un profilage.

VOS DROITS - Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et au règlement européen n°2016/679, vous disposez notamment d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition au traitement des informations vous concernant, auprès du Service client HP France SAS : HP France SAS 14 rue de la Verrerie CS 40012 92197 Meudon CEDEX. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (<http://www.cnil.fr>). © 2023 L.P HP France SAS, société au capital social de 72 010 928 €, RCS Evry 448 694 133. HP France SAS 14 rue de la Verrerie CS 40012 - 92197 Meudon CEDEX.

RCS Nanterre 448 694 133



Bien équipé pour la rentrée

Jusqu'à 100€ remboursés*

Du 1^{er} août au 24 septembre 2023



Flashez ce QR Code pour en savoir plus



*Voir à l'intérieur



Bien équipé pour la rentrée

Du 1^{er} août au 24 septembre 2023

Jusqu'à 100€ remboursés*

Pour l'achat d'un PC HP



Un accessoire HP
et/ou un écran HP
et/ou une imprimante HP.



PC éligibles : tous les PC HP, OMEN et Victus grand public équipés d'un processeur Intel® Core™ i3 / i5 / i7 / i9 ou AMD Ryzen™ 3 / 5 / 7 / 9



Accessoires éligibles : tous les accessoires HP, OMEN, Victus et HyperX grand public

Comment cela fonctionne ?

- Vous achetez un PC HP éligible.
- Vous complétez votre achat avec un accessoire et/ou un écran et/ou une imprimante (achat en simultanée sur le même ticket de caisse).
- Vous obtenez un remboursement sur le prix d'achat du ou des produits complémentaires (accessoires, écrans ou imprimantes) à hauteur de 100€ maximum.

Exemple 1 = Si le prix d'achat du produit complémentaire acheté est de 30€ TTC, le remboursement sera de 30€.

Exemple 2 = Si le prix d'achat du produit complémentaire acheté est de 120€ TTC, le remboursement sera de 100€ maximum.



Moniteurs éligibles : tous les moniteurs HP, OMEN, Victus et HyperX grand public



Imprimantes éligibles : toutes les imprimantes HP Deskjet, HP Deskjet Plus, HP Envy, HP Envy Photo, HP Envy Pro, HP Envy Inspire, HP OfficeJet, HP OfficeJet Pro, HP Smart Tank Plus, HP Smart Tank, Tango. Les consommables HP ne sont pas éligibles à cette offre.

*Le remboursement se fait sur le prix réel d'achat du ou des produits (accessoire, écran, imprimante) achetés en simultanée avec l'achat du PC (sur le même ticket de caisse). Le montant du remboursement sera égal au prix d'achat du ou des produits complémentaires et ne pourra pas dépasser 100€.
Prix public conseillé, chaque revendeur reste libre de fixer sa politique tarifaire.